CATALOGUE EFA FORMATION

2027

EFA Formation

EFA Formation
221, rue La Fayette 75010 PARIS
Certification **QUALIOPI** (formation) | SIRET n° 306215708 000 34
Organisme de formation déclaré sous le n° 1175 351 7675
La Fédération EFA est reconnue d'utilité publique par décret du 5 novembre 1984

07 66 35 63 71
formation@adoptionefa.org
www.adoptionefa.org

Table des matières

LES FORMATIONS EFA 3
1. LE CADRE INSTITUTIONNEL POUR L'ENFANT CONFIÉ EN PROTECTION DE L'ENFANCE 3
2. LES BESOINS DE L'ENFANT, OU DU JEUNE, PUPILLE DE L'ÉTAT ET SON PROJET DE VIE 5
3. LA PROTECTION DE L'ENFANCE 5
4. L'ANALYSE DE LA PRATIQUE DES PROFESSIONNELS 6
5. L'ACCOMPAGNEMENT DES POSTULANTS 7
PRÉSENTATION D'EFA FORMATION 8
L'ENGAGEMENT QUALITÉ D'EFA FORMATION 9
NOTRE ÉQUIPE DE FORMATEURS EXPERTS 10
MODALITÉS D'INSCRIPTION 16
ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 17
CONTACT 17

LES FORMATIONS EFA

1. LE CADRE INSTITUTIONNEL POUR L'ENFANT CONFIÉ EN PROTECTION DE L'ENFANCE

LE STATUT DE L'ENFANT CONFIÉ ET LA CESSEC

Le délaissement parental (FEXCYA)

11 mars 2027 — Distanciel — 9h00-12h30 — 11 participants min.

L'autorité parentale : délégation – retrait (FEXCYB)

18 mars 2027 — Distanciel — 9h00-12h30 — 11 participants min.

La tutelle : la tutelle de droit commun – la tutelle confiée au département – la tutelle des pupilles de l'État (FEXCYC)

25 mars 2027 — Distanciel — 9h00-12h30 — 9 participants min.

Les liens en fonction du projet de l'enfant (accueil durable et bénévole – parrainage – tiers digne de confiance – adoption) : des exemples de réalisation de chaque dispositif (FEXCYD)

1er avril 2027 — Distanciel — 9h00-12h30 — 11 participants min.

Évaluation de la situation et du statut de l'enfant confié et la CESSEC (FEXCSC)

Session organisée à la demande

Superviser les évaluations des situations et du statut des enfants, accompagner les professionnels à la prise de décision en protection de l'enfance (FEXCSD)

Session organisée à la demande

L'AGRÉMENT POUR ADOPTER

Les évaluations sociales et psychologiques relatives aux demandes d'agrément en vue d'adoption et les écrits (FEXCAE)

26, 27 et 28 mai 2027 | Paris | 9h00-17h00 | 11 à 12 participants

Missions, rôles et fonctionnement de la commission d'agrément (FEXCAF)

Session organisée à la demande

LE CONSEIL DE FAMILLE

L'enfant pupille de l'État : rôle et prérogatives des professionnels (État, Conseil départemental, associations partenaires) (FEXORG)

14 et 15 octobre 2027 | Distanciel | 9h00-17h00 | 10 à 15 participants

Tuteur des pupilles de l'État (responsabilité des finances du pupille – identité du pupille) et personnalité juridique des pupilles de l'État (aspects extrapatrimoniaux – attributs patrimoniaux)

22 et 24 juin 2027 | Distanciel | 9h00-12h30 | 10 à 15 participants

Le Conseil de famille : une responsabilité partagée (FEXCDF)

Session organisée à la demande

2. LES BESOINS DE L'ENFANT, OU DU JEUNE, PUPILLE DE L'ÉTAT ET SON PROJET DE VIE

Les pupilles de l'État : du bilan médico-psycho-social à la mise en œuvre du projet de vie (FEXPDV)

17, 18 et 19 novembre 2026	Paris	9h00-17h00	7 à 15 participants
16, 17 et 18 novembre 2027	Paris	9h00-17h00	7 à 15 participants

Attachement et adoption : des outils au service de la pratique (FEXAAO)

3 et 4 juin 2027	Paris	9h00-17h00	8 à 15 participants

3. LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Travailler en service Adoption (FEXPEA)

23, 24, 25, 26 et 27 novembre 2026	Paris	9h00-17h00	11 à 12 participants
22, 23, 24, 25 et 26 novembre 2027	Paris	9h00-17h00	11 à 12 participants

L'accompagnement par les professionnels d'un projet en accueil durable et bénévole (FEXACC)

15 et 16 mars 2027	Hybride	9h00-17h00	7 à 15 participants

4. L'ANALYSE DE LA PRATIQUE DES PROFESSIONNELS

Supervision et analyse des pratiques des groupes d'accompagnement à la parentalité (FEXSUP)

📅 **2 février et 27 avril 2027** 📍 Distanciel 🕘 9h00-17h00 👥 12 participants max.

Analyse des pratiques d'une équipe de professionnels ASE/Adoption (FEXAPA)

📌 **Session organisée à la demande**

Analyse des pratiques au bénéfice des membres des Conseils de famille des pupilles de l'État (FEXAPB)

📌 **Session organisée à la demande**

Les analyses des pratiques sont indispensables pour les équipes de professionnels. Elles permettent de prendre du recul sur certaines situations délicates, de les analyser avec d'autres professionnels sous la direction d'une supervision spécialisée dans le domaine de la protection de l'enfance et des liens par adoption. Ensemble, des pistes d'action pourront être élaborées, permettant à chacun de trouver sa place de professionnel tout en répondant au mieux aux besoins de l'enfant.

Ces groupes d'analyse des pratiques sont **construits avec vous, avec analyse de la demande, et sont déployés sur demande et sur-mesure**.

5. L'ACCOMPAGNEMENT DES POSTULANTS

Avant l'agrément : Préparation au projet d'adoption (FEXPRE)

22 janv. ; 5-26 fév. ; 12-26 mars 2027 Distanciel 19h00-22h00

5-19 mars ; 2-23 avril ; 21 mai 2027 Distanciel 19h00-22h00

Distanciel / 5 jours / 15 heures / 350€ (une ou deux personnes)

Après l'agrément : Parcours vers l'adoption pour les postulants (FPPPAR)

Distanciel / 6 jours / 18 heures / Présence indispensable sur tout le parcours / 380€ (une ou deux personnes)

Sessions programmées tout au long de l'année Consultez le catalogue en ligne

Questionner son champ des possibles pour affiner son projet d'adoption et savoir le transmettre (FPPCDP) *Postulants **après l'agrément***

Distanciel / 6 jours / 15 heures / Présence indispensable sur tout le parcours / 350€ (une ou deux personnes)

Sessions programmées tout au long de l'année Consultez le catalogue en ligne

PRÉSENTATION D'EFA FORMATION

EFA Formation propose une palette diversifiée de formations en direction des professionnels et autres acteurs intervenant en protection de l'enfance et dans le processus d'adoption d'enfants, en France ou à l'étranger.

Ces formations, assurées à Paris ainsi que sur tout le territoire national, couvrent les différents aspects administratifs, juridiques, médicaux, psychologiques et sociologiques de la protection de l'enfance, et de l'adoption nationale et internationale.

Elles sont assurées par une équipe de formateurs professionnels et peuvent être prises en charge au titre de la formation professionnelle continue.

EFA Formation est à la disposition des administrations, services Adoption et Aide sociale à l'enfance, services de l'État, associations, etc. pour organiser la montée en compétence des professionnels de notre secteur.

Tous les modules du catalogue de formation peuvent être proposés sur-mesure sur site et à la demande.

Leur contenu peut être adapté aux besoins de chaque service demandeur de façon à construire une formation « à la carte ». D'autres thèmes peuvent aussi être proposés sur demande particulière. Certaines formations peuvent être réalisées en distanciel.

Nos formations inter et intra

Les **formations en INTER-entreprise** sont dispensées pour former des professionnels qui peuvent provenir de différentes institutions, entreprises, ou être des professionnels libéraux.

Les **formations en INTRA-entreprise** sont dispensées pour former les professionnels d'une seule et même institution. Une formation en INTRA permet de répondre à des besoins spécifiques et le dispositif pédagogique peut être construit sur-mesure.

L'ENGAGEMENT QUALITÉ D'EFA FORMATION

EFA Formation, en sa qualité d'organisme de prestations concourant au développement des compétences (OPAC), est engagé dans une démarche qualité pour garantir des formations adaptées au plus près des besoins des professionnels et du secteur.

EFA Formation est certifié QUALIOPI pour les prestations relatives aux actions de formation.
Notre mission : faire grandir vos compétences !

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit dans son article 6 l'obligation de certification, par un organisme tiers, des organismes réalisant des actions concourant au développement des compétences sur la base d'un référentiel national unique, s'ils veulent bénéficier de fonds publics ou mutualisés (financement par un opérateur de compétences, par la commission mentionnée à l'article L. 6323-17-6, par l'État, par les régions, par la Caisse des dépôts et consignations, par France Travail ou par l'Agefiph).

NOTRE ÉQUIPE DE FORMATEURS EXPERTS

Référents pédagogiques



Marie-Laure BOUET-SIMON

Psychologue clinicienne, consultante et formatrice

35 ans d'expérience en protection de l'enfance. Domaines de compétence : statut des enfants confiés, évaluations psychologiques des enfants, champ de l'adoption, référentiel attachement (neurosciences affectives et sociales), sécurisation du parcours de l'enfant confié et instances correspondantes. Co-auteure du *Plaidoyer pour l'adoption nationale. 10 propositions pour une mobilisation en faveur des enfants délaissés* en 2013 ; *Des alternatives à l'adoption. Pour les enfants délaissés ou en danger*, ÉRÈS, 2020 ; co-auteure de livres pour enfants aux éditions Fleurus, coll. Les imageries.

La nécessité de la sensibilisation et de la formation : ***« Quand on ne sait pas, on ne sait pas. Quand on sait mieux, on fait mieux »,*** poète américain anonyme



Bertrand MORIN

Formateur, médiateur, ex directeur d'établissements médico-sociaux

Il intervient sur les thèmes du statut et de la situation de l'enfant, le Conseil de famille des pupilles de l'État, parrainage et tiers. Il est titulaire du Master 2 « Management et gestion des établissements de santé et des réseaux de soins », IAE Rouen. Auteur de *Adoptabilités, la question du projet de vie de l'enfant*, EFA, 2017 ; *Léa devient pupille de l'État*, EFA, 2022 ; *Accompagner la parentalité des personnes en situation de handicap*, Chronique Sociale, 2013.



Nathalie PARENT

Formatrice, médiatrice familiale diplômée d'État et titulaire d'une maîtrise de droit privé

Expertise en droit et riche expérience dans le domaine de la protection de l'enfance et particulièrement l'adoption et le droit de la famille, entre autres sur le statut des enfants et le fonctionnement des Conseils de famille. Elle a fait partie pendant 12 ans d'un Conseil de famille des pupilles de l'État et a siégé au Conseil national pour l'accès aux origines personnelles et au Conseil national de la protection de l'enfance. Depuis 2023, elle fait partie de la Chaire de l'UNESCO sur la maltraitance infantile.

Elle est également titulaire d'une certification comme intervenante en analyse de la pratique professionnelle – Méthode APEOS®.

Auteure d'articles dans plusieurs revues, notamment depuis de nombreuses années dans la revue *Accueil* et pour les plus récents dans le *Journal des droits des jeunes* n° 407 « L'accompagnement dans la recherche des origines à l'international : focus sur la découverte d'adoptions illégales », 2021 ; et *Enfances & Psy* n° 93, « Quand ce que l'on croit savoir de son histoire se confronte à la réalité », ÉRÈS, 2022.

Il ne faut jamais s'interdire de tricoter avec des fils de différentes couleurs, des points différents, des matières différentes pour offrir à l'enfant le projet au plus proche de ses besoins.

Autres formateurs



Peggy BEUTIN-RUIZ

Formatrice, éducatrice spécialisée et éducatrice de jeunes enfants

Avec une expertise dans le champ du social et du médico-social au travers de ses nombreuses expériences auprès d'un public petite enfance, jeunes et personnes en situation de handicap, elle est devenue formatrice professionnelle certifiée. Initialement, elle est diplômée en psychologie clinique, titulaire des diplômes d'État d'éducatrice spécialisée et de jeunes enfants. Dans le cadre de la formation,

ses domaines d'intervention sont la petite enfance, la parentalité, l'adoption et le handicap. Elle intervient également en analyse des pratiques et en supervision.



Sandrine DEKENS

Psychologue clinicienne, psychothérapeute et coordinatrice d'Enfants en recherche de famille (ERF)

Diplômée d'un Master 2 en psychologie clinique et d'un DU en ethnopsychiatrie.

Expertise sur la prise en charge globale des orphelins dans un contexte de vulnérabilité, notamment en Afrique. Dans le cadre de la formation et de la supervision d'équipe, ses domaines sont la psychologie de l'adoption, les expertises ethnopsychiatriques en justice, parentalité adoptive, traumatisme psychique, développement de l'enfant et de l'adolescent et interculturalités et pratiques cliniques avec les familles migrantes. Elle est l'auteure de « L'enfant adopté comme passeur de mondes », in Mesmin C. & Wallon P. (dir.), *Regards croisés sur les familles venues d'ailleurs*, Fabert, p. 211-227, 2013 et de « L'abandon comme contrainte à la créativité », OSI Bouaké, version longue de la préface du livre de Lemare P. (2015), *Art et abandon, des artistes racontent*, L'Harmattan, 2016.



Morgane DENOYELLE

Formatrice, psychologue et cheffe de projet « Besoins fondamentaux des enfants protégés »

Psychologue et anthropologue de formation, Morgane Denoyelle a une expertise dans le champ de la protection de l'enfance et plus spécifiquement sur la question des changements de statut ; sur la réflexion concernant les projets de vie des enfants confiés ainsi que l'adoption des enfants dits grands ou à besoins spécifiques. Engagée et impliquée dans l'évolution des pratiques dans ces domaines, elle est aujourd'hui cheffe de projet « Besoins fondamentaux des enfants protégés » à la Ville de Paris. Elle veille à la prise en compte des besoins de sécurité affective des enfants confiés en assurant la diversification des réponses à ces besoins par le déploiement de l'accueil durable et bénévole, le parrainage affectif et le mentorat.



Nathalie ECHANTILLON

Formatrice et déléguée territoriale adjointe à l'Aide sociale à l'enfance (ASE)

Titulaire de deux diplômes d'études appliquées et d'un certificat de sciences criminologiques, elle a exercé le métier d'avocat pendant 25 ans en droit des mineurs, de la famille et en assistance éducative pour ensuite occuper des postes de management et de direction dans le domaine de la protection de l'enfance. Passionnée par le droit et les sciences humaines, elle a acquis une expertise transversale en matière de statut et des droits de l'enfant, et des institutions en charge de la protection de l'enfance. Elle a dispensé des formations dans un institut d'études judiciaires, à l'école de formation professionnelles des barreaux et a participé notamment à des conférences sur les enfants de retour de zone irako-syrienne et sur le statut de l'enfant.

Le droit, au service de l'humain.



Géraldine LOUSSEL

Formatrice et intervenante en analyse des pratiques professionnelles

Titulaire d'un DESS de droit, elle a occupé différents postes d'encadrement dans le domaine de la protection de l'enfance dont la fonction de chef d'un service Adoption et la fonction de correspondante du CNAOP. Expertise : la préservation des droits et la prise en considération des besoins psycho-affectifs des enfants, les impacts émotionnels de la rencontre avec les situations pour les professionnels de la protection de l'enfance.

Je suis convaincue de l'importance de la pensée réflexive et de la richesse du partage d'expériences qui émergent dans les espaces de formation.



Odile PINATON

Psychologue et psychothérapeute familiale spécialisée dans le champ du lien social et des relations interculturelles

Comment traduire l'interculturel dans une pratique de psychologue clinicienne ? Faire l'expérience d'une pratique clinique dans le champ du lien social et des relations interculturelles, c'est cheminer avec ceux qui ne s'éprouvent *ni d'ici ni d'ailleurs* mais qui désirent se sentir et *d'ici et d'ailleurs*. * C'est accompagner la mise en lumière des effets des transmissions et des représentations individuelles, familiales et groupales. Une invitation à l'ouverture des frontières psychiques qui existent ou que l'on s'impose pour faire place à un espace potentiel d'expérience interculturelle. Expérience possible quand tout sujet est d'abord en contact avec sa propre richesse, sa diversité, qui agit comme autant d'objets culturels transitionnels permettant d'aller à la rencontre d'autres sujets, semblablement pluriels.

*** En référence à l'ouvrage de Marie Rose Moro, *Aimer ses enfants ici et ailleurs : histoires transculturelles*, où l'auteur met en exergue qu'une grande part des problèmes rencontrés en matière de parentalité vient de la difficulté à laisser de la place à l'émergence des « potentialités parentales », sans chercher à imposer la meilleure façon d'être père ou d'être mère. (Moro, 2007, p. 84).**



Lise-Marie SCHAFFHAUSER

Juriste et praticienne du droit (fonction publique territoriale ; élu local ; monde associatif)

Elle dispose d'un « socle fondamental » pour agir au plus juste (famille ; action sociale ; protection des personnes). L'articulation avec les autres sciences humaines – psychologie, sociologie, anthropologie – permet d'élargir le regard, de retrouver du sens à l'action en « donnant des couleurs au droit ». Elle est titulaire d'une maîtrise en droit privé. Elle est l'auteure de plusieurs publications telles que des articles dans des revues scientifiques, colloques, la plus récente est « L'Éducation, ça se partage ? », L'Harmattan, coll. Logiques sociale, 2023, issue d'une recherche action collaborative : *À quelles ressources font appel neuf familles pour mener à bien l'éducation de leurs enfants ?*

« Tout ce qui n'est pas défendu est autorisé », art. 5, Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789 / ***« La forme, c'est le fond qui remonte à la surface »***, Victor Hugo



Marianne SCHULZ

Attachée principale d'administration, spécialiste du droit de la famille et de l'adoption

Ex-rédactrice au bureau du droit de la famille au ministère de la Justice, ex chargée de mission adoption et protection de l'enfance au ministère en charge des Solidarités et ex cheffe du bureau veille juridique et contrôle des procédures à la mission de l'adoption internationale. Publication d'articles et d'études juridiques sur l'adoption dans les revues professionnelles. Direction et principale autrice de l'ouvrage *Droit et pratique de l'adoption internationale*, Berger Levrault, 2013. Représentant du ministère au sein du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, du Conseil supérieur de l'adoption puis du Conseil national pour la protection de l'enfance et de l'Agence française de l'adoption pendant dix ans. Animation de formations sur le droit de la famille, de la protection de l'enfance et de l'adoption pour les professionnels de terrain, notamment pour le compte du COPES, du CNFPT, de l'ENM (École nationale de la magistrature), d'EFA Formation...



Patrizia VAUCHER

Assistante sociale au sein du service Adoption/Accès aux origines du département de Saône-et-Loire

Diplôme d'État d'Ingénierie sociale et Master 2 en sciences humaines et sociales en cours.

Attestation universitaire « La santé de l'enfant adopté » et DU Attachement.

Formatrice EFA, CNFPT et IRFPES Dijon, ses domaines d'intervention sont : Adoption et attachement, Accompagnement des projets de vie des enfants pupilles de l'État, les écrits dans l'agrément, la parentalité adoptive, le placement des enfants sous le prisme de la théorie de l'attachement.

Elle a rédigé plusieurs articles pour EFA.

« L'avenir, tu n'as pas à le prévoir mais à le permettre. », Antoine de Saint-Exupéry

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire ou inscrire l'un de vos collaborateurs à nos formations, merci de compléter et de nous retourner votre bulletin d'inscription.

Le bulletin d'inscription est disponible sur notre catalogue en ligne et est à renvoyer par mail à l'adresse suivante : formation@adoptionefa.org

ACCÉDEZ AU CATALOGUE EN LIGNE EFA FORMATION

RENVOYEZ VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION

L'inscription doit nous parvenir au plus tard 15 jours avant le début de la formation. La confirmation d'inscription, dans la limite des places disponibles, sera envoyée par mail. Ce délai, encadré par des modalités législatives et réglementaires, a pour objectif de permettre une période de réflexion suffisante avant tout engagement et faciliter l'annulation si nécessaire.

Conditions d'annulation

En cas d'annulation, le remboursement jusqu'à un mois avant la date de début de la formation est prévu.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Nous accueillons tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée.

Afin d'organiser votre venue dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter notre référent handicap aux coordonnées indiquées ci-dessous.

CONTACT

EFA Formation
221 rue La Fayette
75 010 PARIS
Tél. : 01 40 05 57 77 / 07 66 35 63 71
Mail : formation@adoptionefa.org

ALLER PLUS LOIN AVEC EFA FORMATION